

le québec ETUDIANT

Vol. 7 No 4 14 novembre 1983



Journal de l'association nationale
des étudiants et étudiantes
du Québec

Plate-forme et
plan de riposte

— pages centrales

Grève massive le 15 novembre

1889-995

C'est par une immense majorité que le Congrès spécial de l'ANEQ qui s'est tenu au CEGEP Limoilou a réitéré dimanche le 6 novembre l'appel déjà lancé par le Conseil central concernant le débrayage de 24 heures du 15 novembre. Pas moins de 25 associations étudiantes, dont 16 membres de l'ANEQ se sont ainsi prononcés en faveur de la proposition suivante: **"Que le congrès réaffirme l'appel à la grève de 24 heures du 15 novembre et à la manifestation nationale à Québec le 15 au soir, en favorisant la tenue d'assemblées générales là où aucun vote n'a encore été pris sur le sujet"**.

Les délégations étudiantes ont donc confirmé la tenue, et vraisemblablement le succès éclatant, de la journée de protestation la plus massive des dernières années. Elles ont enrichi une plate-forme de revendications qui justifie pleinement le recours à la grève nationale. Car si des dizaines de milliers d'étudiants et d'étudiantes seront en grève le 15 novembre, et que de nombreuses assemblées générales viendront d'ici là rallier au mouvement d'autres associations étudiantes, c'est que partout les sentiments d'insatisfaction, de rejet des politiques gouvernementales et de colère face à un gouvernement anti-étudiant son largement ressentis par les étudiants-es à la base et appellent à une mobilisation rapide.

Le 15 novembre, date du septième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, et journée prévue pour la reprise des travaux à l'assemblée nationale, les étudiants-es feront connaître dans la rue leur rejet de cette sinistre

comédie menée par le Parti québécois. Le Premier ministre Lévesque a déjà promis à toute la population de **"livrer la marchandise"** le 15 novembre. La seule marchandise qui semble être destinée aux étudiants-es, c'est à toute fin pratique l'imposition de frais de scolarité au collégial, c'est le projet de règlement des études collégiales (le PREC), c'est un régime d'aide financière scandaleux qui nous confine à l'endettement, c'est la loi 32, et c'est le nouveau projet de brigades de travail. Toutes ces mesures, et les choix et politiques du gouvernement, les étudiants-es les ont toujours refusés, et leur ont opposé leurs propres revendications. Le Congrès de Limoilou a maintenu cette position. Les associations étudiantes ont réaffirmé leur désaccord avec les politiques du PQ à leur égard et ont mis de l'avant leur plate-forme de revendications, leur propre programme. Or rien ne nous porte à croire que nos demandes figurent d'une quelconque façon dans les plans du gouvernement pour les mois qui viennent. Si nous voulons obtenir des gains, si nous voulons l'emporter, sur l'une ou l'autre de nos revendications et en même temps bloquer à leur source les projets du Conseil du trésor et du Ministère de l'éducation contre les étudiants-es, il nous faut procéder sans plus attendre à la démonstration de

notre opposition, de notre détermination et de notre unité.

Comme le soulignait le Conseil central dans son rapport moral présenté au Congrès de Limoilou, le 15 novembre

on améliore nos liens avec les syndicats, locaux et nationaux; on prévoit les coups, les notes et ceux qu'on ne manquera pas de recevoir. (...) La journée du 15 novembre,



Les délégués au Congrès acclament l'adoption de la résolution pour la grève nationale du 15 novembre

c'est l'amorce d'un plan de riposte. A partir de maintenant... **"on s'organise, on se prépare; on précise nos revendications; on en informe l'ensemble des étudiants et des étudiantes, la population, les travailleurs-euses;**

c'est l'avertissement. (...) **Le 15 novembre l'ANEQ et l'ensemble du mouvement étudiant combatif donneront un signal: celui de la lutte"**.

Tant au Congrès que dans les assemblées générales qui l'ont

précédées, la perspective de la grève générale du 15 novembre a "donner un coup de pouce" pour que des débats émergent sur les revendications locales, sur les problèmes dans l'éducation, et sur l'unité du mouvement étudiant. Ainsi par exemple, cinq associations étudiantes non membres de l'ANEQ (St-Jérôme, Rosemont, Trois-Rivières, le Collège l'assomption, la polyvalente l'assomption) déclaraient au Congrès de Limoilou que l'on devait **"...lancer un ultime avertissement au gouvernement, que le 15 novembre serait un coup de semonce, et qu'un refus du gouvernement de négocier de bonne foi pourrait lui mériter une des plus fortes luttes étudiantes jamais vues au Québec. Nous sommes déterminés-es à aller jusqu'au bout"**.

C'est une attitude comme celle-là qui va prévaloir lors de la journée du 15 novembre. Cela nous en avons d'ores et déjà la certitude. Il faut que tous-tes les étudiants-es et toutes les associations étudiantes se rallient à la décision du Congrès de Limoilou. Les assemblées générales à la base doivent être solidaires avec les décisions du Congrès spécial de l'ANEQ. Oui, il faut que la grève soit massive le 15 novembre. Oui, elle le sera!

Patrice Legendre

Un Congrès d'unité et de lutte

par Jacques Beaudoin

QUEBEC — Plus de 240 délégués-es et observatrices, représentant quelques 42 associations étudiantes de niveaux collégial et universitaire et 1 du niveau secondaire, on assisté en fin de semaine dernière au Congrès spécial de l'ANEQ portant sur la question de l'unité du mouvement étudiant québécois, qui s'est déroulé au Cégep de Limoilou. Il s'agit là d'un important succès, à la mesure des enjeux qui étaient posés à cette importante réunion.

La décision de tenir ce Congrès spécial avait été prise lors du 16ème Congrès de l'ANEQ en juin dernier. Elle faisait suite à la volonté exprimée par les membres de l'ANEQ - ainsi que par un nombre important d'associations étudiantes non-membres - de tout mettre en oeuvre pour que cesse l'état de division, de morcellement et de dispersion des associations étudiantes entre elles.

Il était en effet apparu clairement aux yeux de plusieurs que,

face aux attaques que subissent actuellement les étudiants-es (coupures budgétaires, Loi 32, contreréformes, etc.), la division au sein du mouvement étudiant ne pouvait plus durer, et que la réunification du mouvement devait se faire à l'intérieur de l'ANEQ, qui est actuellement la seule association nationale indépendante du gouvernement et qui défend les intérêts des étudiants-es.

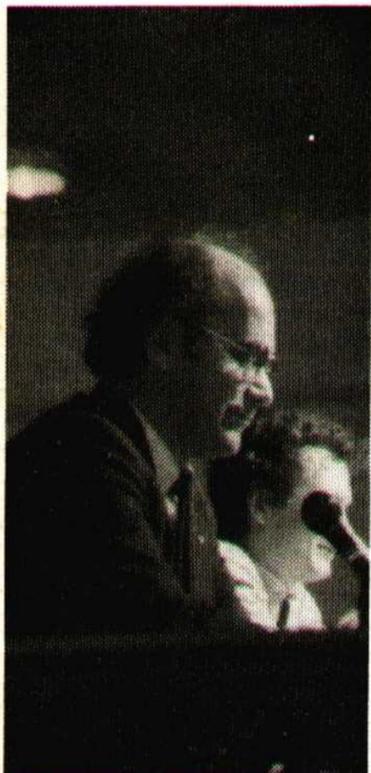
Mais de quelle sorte d'unité avons-nous besoin? Comme le Secrétaire Général de l'ANEQ Patrice Legendre l'a souligné dans son discours prononcé à l'ouverture du Congrès, le Conseil Central de l'ANEQ a tenu tout au long de la campagne qui a précédé le Congrès et pendant le Congrès lui-même à situer la démarche de l'Association Nationale pour l'unité du mouvement étudiant "en lien avec les revendications étudiantes et, surtout, à l'articuler à une perspective centrale, soit la grève du 15 novembre, première étape du plan de riposte du mouvement étudiant".

Ainsi donc, les deux principales questions à l'ordre du jour du Congrès ont été l'adoption de la plate-forme de revendications du mouvement étudiant (qui reprend les principaux axes de revendications auxquelles ont toujours aspiré les étudiants-es du Québec) ainsi que la mise en branle d'un plan de riposte unitaire susceptible d'assurer le meilleur niveau de mobilisation possible afin de gagner la satisfaction de nos revendications. (**le québec ETUDIANT** reproduit la plate-forme et le plan de riposte en pages centrales).

Plusieurs invités ont également pris la parole au Congrès, pour apporter leur appui à l'ANEQ et à la démarche d'unité maintenant en branle. Guy Bellefeuille, président de la Fédération des enseignants-es de Cégep (CEQ), est entre autres venu annoncer l'appui de la Fédération à la grève du 15 novembre. Pour sa part, Michel Croteau, porte-parole du Regroupement autonome des jeunes (RAJ) nouvellement

formé, a insisté dans sa présentation sur la nécessité de créer la jonction entre les luttes de la jeunesse ouvrière. Il a fait savoir au Congrès que le RAJ entendait participer activement à la mobilisation du 15 novembre prochain, plus particulièrement à la manifestation qui se tiendra en soirée devant l'Assemblée Nationale. Le porte-parole du RAJ a profité de l'occasion pour dénoncer l'intention du gouvernement Lévesque d'organiser des "brigades de travaux forcés" pour les jeunes assistés-es sociaux-ales. "On menace de couper de moitié les maigres prestations que reçoivent les 18-30 ans sur le Bien-être (qui sont actuellement à \$149 par mois) s'ils se refusent à participer à des travaux forcés: c'est là une politique totalement honteuse qu'il nous faudra combattre résolument", a-t-il ajouté.

Deux nouvelles associations étudiantes, celles du Cégep de l'Outaouais et celle du Cégep de Limoilou, ont finalement présenté leurs demandes d'adhésion à l'ANEQ au Congrès qui les ont accepté.



Yvon Chabonneau, président de la CEQ, s'adressant au Congrès (voir page 4)



PLATE-FORME ET

Les revendications de l'ANEQ

1. Que le budget consacré à l'aide financière aux étudiants-es soit substantiellement augmenté afin de permettre au plus grand nombre de jeunes de poursuivre leurs études sans s'endetter.

2. Que le gouvernement procède à une réforme complète du régime des prêts et bourses selon les modalités suivantes:

- a) que les prêts soient abolis sans qu'il y ait diminution du montant total de l'aide financière allouée;
- b) que le statut d'indépendance et

de non-résidence soit accordé aux étudiants-es dès le départ de la maison familiale;

c) que le gouvernement abolisse la contribution minimale de l'étudiant-e et prenne plutôt en considération les véritables moyens financiers des étudiants-es;

d) que les étudiants-es à temps partiel soient éligibles au régime des prêts et bourses;

e) que la grille de calcul fixant le montant des prêts et bourses aux-

quels ont droit les étudiants-es complètement révisée afin qu'ils ne sentent les injustices dont ils-elles sont victimes et que, par conséquent, l'aide financière corresponde à leurs besoins réels;

f) que les étudiantes-es bénéficiaires du même montant soient celles qui ont déjà un enfant en âge pré-scolaire dans le cadre du régime des prêts et bourses;

g) que le droit à un congé de maternité soit reconnu par le régime des prêts et bourses et que celui-ci soit considéré comme une période d'études à temps plein.

3. Que le gouvernement adopte un véritable plan de création d'emplois permanents satisfaisant nos besoins. Qu'il s'entende avec le gouvernement fédéral pour l'application de ce plan de sorte que, dans les plus brefs délais, les jeunes aient accès à des emplois permanents.

4. Que nous exigeons l'abandon du programme 'Action Jeunes Volontaires' et que nous nous opposions à l'éventuelle création de brigades de travail ainsi qu'à des coupures envisagées dans le budget d'aide sociale que recevraient traditionnellement les assistés-es de moins de 30 ans pour leur forcer à s'enrôler dans ces brigades.

5. Que soit constitué un réseau public et gratuit de garderies et de crèches par les travailleuses et travailleurs, usagers-usagères, que le droit à l'avortement libre et gratuit, pratiqué dans des conditions saines, soit reconnu.

Pour que le gouvernement négocie

Voici le texte du plan de riposte adopté par le Congrès de l'ANEQ:

-Que le Congrès réaffirme l'appel à la grève de 24 heures du 15 novembre et à la manifestation nationale à Québec du 15 au soir, en favorisant la tenue d'assemblées générales là où aucun vote n'a encore été pris sur le sujet. Que toutes les assemblées générales se prononcent d'ici la fin de la session sur la plate-forme de revendications et sur le présent plan d'action.

-Que le Conseil Central poursuive et accentue sa tournée nationale de toutes les institutions collégiales et universitaires de manière à faire

adhérer l'ensemble des étudiants et étudiantes aux revendications et objectifs de l'ANEQ.

-Que l'ANEQ exige l'ouverture d'une négociation directe avec le ministère de l'Éducation du Québec afin de saisir le gouvernement de nos revendications et le forcer à se prononcer, et qu'en conséquence de quoi, l'ANEQ s'engage à mobiliser massivement à chaque fois que le gouvernement choisira de se défilier à la négociation par le biais de faux mécanismes de concertation (ex.: tables de concertation, comités multi-partites, etc.) qui lui permettront de faire passer en douce ses politiques.

Que les assemblées publiques prévues dans le plan de travail de la session d'automne se tiennent effectivement à compter du 15 novembre dans toutes les régions, sur le thème d'*'Assemblées publiques de solidarité pour la qualité et l'accessibilité à l'éducation'*.

-Qu'une pétition portant sur la plate-forme de revendications circule suite au Congrès avec un objectif de 50,000 noms.

-Qu'au tout début de la session d'hiver, l'ANEQ organise une intervention pédagogique dans les cours (i.e. les cours de philosophie ou de français au Cégep et une tournée de cours par département et/ou module à l'université) portant sur la qualité et l'accessibilité à l'éducation. Qu'à cet effet, un cahier d'animation soit produit comme outil pour procéder à une évaluation des effets des politiques gouvernementales et de la place actuelle des étudiants et étudiantes en matière de pédagogie, et à une discussion sur les moyens d'action de l'ANEQ. Cette intervention pédagogique sera organisée avec les syndicats d'enseignants-es.

-Sur la question du chômage, que se tiennent des rencontres régionales de débats et de formation à partir du manifeste de l'ANEQ sur le chômage, dans le but d'acheminer aux assemblées générales nos grandes revendications sur le sujet et de préparer dans le cours de la session d'hiver une journée de mobilisation sur le chômage étudiant et les perspectives d'emploi qui pourrait se tenir conjointement avec la Fédération canadienne des étudiants-es (FCE).

-Que l'ANEQ envisage de déclencher une grève générale à la fin du mois de février sur la base de la plate-forme de revendications adoptée au Congrès si d'ici là, nous n'avons rien obtenu de satisfaisant par rapport à nos demandes. Cette éventualité de grève générale doit être soumise aux assemblées générales le plus rapidement possible, avec l'ensemble du plan de riposte. Qu'un Congrès spécial soit convoqué, dans les délais autorisés par les Statuts et Règlements de l'ANEQ pour juger de la pertinence

du déclenchement de la grève et ce, à deux niveaux:

- a) par des occupations, du piquetage, des 'sit-in' ou le gouvernement et le MEQ se prononcent sur des questions nous concernant;
- b) par un appui national de l'ANEQ aux associations locales qui luttent pour leurs droits et tentent d'affronter les politiques gouvernementales.

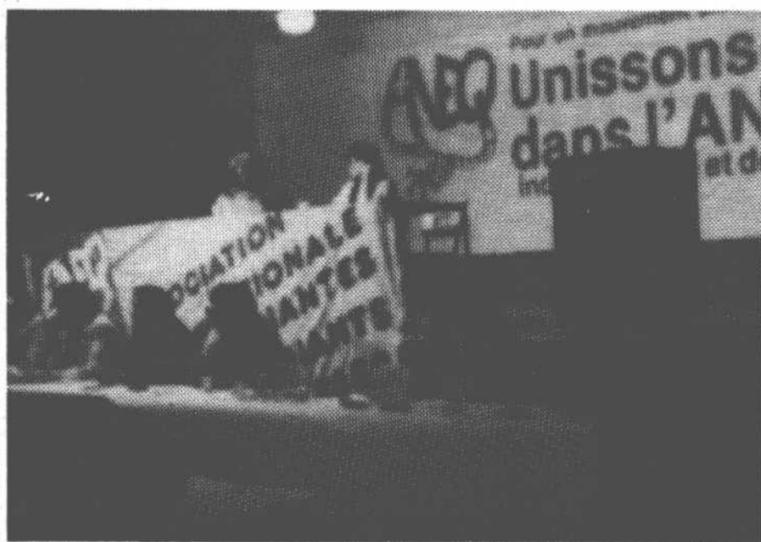
-De plus, que l'ANEQ se coordonne avec le Regroupement autonome des Jeunes concernant le plan de travail de ce dernier et la tenue, éventuellement au début de janvier, d'un colloque portant sur l'élaboration des objectifs et du fonctionnement du RAJ.

-Que les associations étudiantes des Cégeps et des universités prennent contact avec des regroupements pour associations étudiantes et/ou population des polyvalentes environnantes afin de sensibiliser et de mobiliser ces dernières en partant du contenu de la plate-forme de revendications de l'ANEQ pour favoriser l'organisation des étudiantes et étudiants du secondaire.

-Que l'ANEQ s'oppose à l'escalade de la persécution contre les étudiantes et étudiants et les jeunes qui combattent pour défendre leurs droits et intérêts fondamentaux. Que l'ANEQ exige le retrait des poursuites contre les étudiants du Vieux-Montréal, contre les jeunes du Comité de Sherbrooke contre les préparatifs de guerre et que l'ANEQ intègre ces revendications à la plateforme de revendications.

Que l'ANEQ exige et entreprenne des démarches pour la réintégration immédiate des étudiants expulsés du Cégep du Vieux-Montréal. Qu'un des thèmes de la manif du 15 novembre soit la lutte contre la répression. Que le Conseil Central soit mandaté pour voir à l'organisation d'une campagne nationale contre la répression au plus tôt.

-Que l'ANEQ édite, sous la responsabilité du Conseil Central, un journal destiné à être diffusé auprès des étudiants et étudiantes des écoles secondaires.



le québec ETUDIANT est le journal officiel de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ). Distribué dans les institutions d'enseignement post-secondaires où l'association est membre de l'ANEQ, ainsi que dans certaines autres institutions (là où la demande le justifie...), ce numéro du q.E. est tiré à 40,000 exemplaires.

Responsable: Pete Wheeland, secrétaire à l'information de l'ANEQ.
Collaboration (dans le désordre): Jean Robitaille, André P. Leclerc, Carole Courchesne, Patrice Legendre, Jacques Beaudoin, Guy La Rochelle.

Composition-montage: L'Atelier Centre Ville.

Impression: Delpro Corporation.
Le Québec Etudiant est membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ).

Bureau de rédaction et abonnements: 1460, rue Amherst, Montréal, H2L 3L3. Au téléphone: (514) 849-1851.

Nos excuses à Stéphan Corriveau et à Manon Blanchard dont nous avons oublié de mentionner la collaboration dans le dernier numéro du québec ETUDIANT.

QUEBEC (J.B.) — Tout au long du Congrès spécial de l'ANEQ, les associations étudiantes qui étaient présentes ont tenu à connaître leurs prises de position sur les enjeux du Congrès au moyen de "déclarations" qui ont été annexées au procès-verbal. L'essentiel de ces déclarations provenaient principalement d'associations non-membres de l'ANEQ, reprenaient l'appel à la réorganisation du mouvement étudiant lancé par l'ANEQ. le québec ETUDIANT PUBLIE CERTAINS EXTRAITS

DECLARATION DU REGROUPEMENT POUR UN VERITABLE SYNDICAT NATIONAL ETUDIANT AU SUJET DU CONGRÈS SPECIAL DE L'ANEQ SUR LA REUNIFICATION

Les associations étudiantes qui ont participé au Regroupement pour un véritable syndicat national étudiant (RVSNEQ), présentes lors du Congrès, i.e. celles des Cégeps

FORME DE REVENDICATIONS PLAN DE RIPOSTE

ANEQ: PREC, prêts et bourses, emplois, garderies

6. Que l'on s'oppose à la promotion de l'emploi pour des fins militaires et au recrutement des jeunes pour l'armée sur les campus des institutions d'enseignement.

7. Que le prochain budget du gouvernement du Québec comporte une augmentation réelle du montant alloué au secteur de l'Éducation.

8. Que la gratuité scolaire soit établie.

9. Que l'on rejette purement et simplement le projet de règlement des études collégiales (PREC).

10. Que le gouvernement procède à la création de nouveaux CEGEPs pour satisfaire les besoins en espace existants actuellement dans les institutions d'enseignement collégiales et être en mesure d'absorber l'augmentation de la clientèle.

11. Que l'on puisse procéder à la négociation systématique du plan de cours dans tous les groupes-cours.

12. Qu'une période de libération étudiante soit prévue à chaque session afin de faire l'évaluation de la qualité des enseignements et la pertinence ainsi que le contenu des différentes politiques et programmes gouvernementaux en matière d'éducation, que l'on puisse aussi se servir de cette période pour élaborer notre projet d'école.

13. Que l'on s'assure que le Diplôme d'études collégiales continue d'avoir la même valeur partout au Québec.

14. Que la Loi 32 soit abrogée.



Pour l'unité du mouvement étudiant

Limoulu, de l'Outaouais, de Trois-Rivières, de St-Jérôme et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, "appuie cette initiative prise par l'ANEQ" et la considèrent comme "un pas en avant important dans l'organisation de la riposte unitaire du mouvement étudiant et la réorganisation de celui-ci au sein d'une association nationale unique, indépendante et démocratique". "Au-delà des divergences passées, la situation actuelle appelle à l'unité de toutes les associations étudiantes en vue de bloquer les attaques que tente de nous imposer le gouvernement".

DECLARATION DE CINQ ASSOCIATIONS NON-MEMBRES (Cégeps de Rosemont, St-Jérôme, Trois-Rivières, Collège de l'Assomption-niveau collégial, Collège de l'Assomption-niveau secondaire)

"Considérant les attaques sans

précédent du gouvernement contre nos conditions de vie et d'études, nous avons construit la plateforme de revendications avec les membres de l'ANEQ et la faisons nôtre (...). Nous nous engageons à défendre avec vigueur cette plateforme (...) et nous entendons mettre de l'avant le plan de riposte unitaire, seule façon aujourd'hui d'aspérer à des gains véritables pour les étudiants-es du Québec".

"Le Congrès (que nous croyons représentatif de la volonté majoritaire des étudiants-es du Québec), doit lancer un ultime avertissement au gouvernement; nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout".

"Le mouvement étudiant doit être fort et uni, et il est de notre responsabilité comme délégations d'associations étudiantes de construire une seule association nationale au Québec, et ce processus est déjà en marche et est d'ores et déjà irréversible."

"L'ANEQ, par la composition de

ses membres, la place qu'elle prend et prendra dans le mouvement étudiant, avec les mots d'ordre qu'elle lance présentement, constitue la seule association qui nous permette de mener une lutte face au gouvernement. Nous nous engageons comme délégations à ramener positivement dans nos AGEs l'adhésion à l'ANEQ".

DECLARATION DE L'ASSOCIATION ETUDIANTE DU CEGEP DE L'OUTAOUAIS

"Une large discussion en toute indépendance et en toute démocratie a permis l'adoption d'une plateforme de revendications permettant d'unifier l'ensemble des étudiants-es du Québec en un combat commun pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études. Un plan d'action devant aboutir à la satisfaction de ces revendications a été adopté".

"Considérant la gravité des attaques subies par tous, le Congrès a pris ses responsabilités, il appelle

l'ensemble des associations étudiantes du Québec à se joindre à l'ANEQ pour le développement d'une campagne de mobilisation dont la première étape sera une grève d'avertissement de 24 heures le 15 novembre".

"Le Congrès constate que l'unification totale constitue un objectif que nous devons poursuivre et qui est aujourd'hui plus présent que jamais (...). Aucune divergence dite idéologique ne doit et ne peut s'opposer au mouvement pour la satisfaction des revendications étudiantes. L'ANEQ et les associations présentes à ce Congrès lancent un appel pressant à toutes les associations pour que cesse une division qui ne profite qu'à ceux qui attaquent les étudiants".

"L'ANEQ, syndicat national des étudiants-es du Québec, (...), engage le combat et appelle l'ensemble des étudiants-es et leurs associations à se joindre au mouvement engagé dans ce Congrès et à construire ensemble l'unité du

mouvement étudiant".

PROPOSITION SUGGEREE PAR LE CAUCUS DES ASSOCIATIONS NON-MEMBRES ET ADOPTEE PAR LE CONGRES DE L'ANEQ

"Nous proposons que l'ANEQ dégage les moyens pour s'adresser à toutes les associations étudiantes du Québec pour que le 15 novembre soit un succès, un point d'appui pour tous les étudiants-es du Québec". Cette proposition des associations non-membres s'appuyait sur "les revendications unanimes et le plan d'action dégagé par le Congrès, sur la volonté d'unité du Congrès", "conscients que ce sont les revendications qui unissent les étudiants-es du Québec de Hull à Gaspé". Le caucus des associations non-membres au Congrès de l'ANEQ était formé des associations des Cégeps de Rosemont, de Granby, de St-Jérôme, de Trois-Rivières, du Collège de l'Assomption-niveau collégial et du Collège de l'Assomption-niveau secondaire.



PLATE-FORME DE REVENDICATIONS ET PLAN DE RIPOSTE

Les revendications de l'ANEQ: PREC, prêts et bourses

1. Que le budget consacré à l'aide financière aux étudiants-es soit substantiellement augmenté afin de permettre au plus grand nombre de jeunes de poursuivre leurs études sans s'endetter.

2. Que le gouvernement procède à une réforme complète du régime des prêts et bourses selon les modalités suivantes:

a) que les prêts soient abolis sans qu'il y ait diminution du montant total de l'aide financière allouée;

b) que le statut d'indépendance et

de non-résidence soit accordé aux étudiants-es dès le départ de la maison familiale;

c) que le gouvernement abolisse la contribution minimale de l'étudiant-e et prenne plutôt en considération les véritables moyens financiers des étudiants-es;

d) que les étudiants-es à temps partiel soient éligibles au régime des prêts et bourses;

e) que la grille de calcul fixant le montant des prêts et bourses aux-

quels ont droit les étudiants-es soit complètement révisée afin que cessent les injustices dont ils-elles sont victimes et que, par conséquent, l'aide financière corresponde à leurs besoins réels;

f) que les étudiantes enceintes bénéficient du même montant que celles qui ont déjà un enfant d'âge pré-scolaire dans le cadre du régime des prêts et bourses;

g) que le droit à un congé de maternité soit reconnu par le régime des prêts et bourses et que cela soit considéré comme une période d'études à temps plein.

3. Que le gouvernement adopte un véritable plan de création d'emplois permanents satisfaisants nos besoins. Qu'il s'entende avec le gouvernement fédéral sur l'application de ce plan de sorte que, dans les plus brefs délais, les jeunes aient accès à des emplois permanents.

4. Que nous exigeons l'abandon du programme 'Action Jeunes Volontaires' et que nous nous opposions à l'éventuelle création de brigades de travail ainsi qu'aux coupures envisagées dans le montant d'aide sociale que reçoivent actuellement les assistés-es sociaux de moins de 30 ans pour les forcer à s'enrôler dans ces brigades.

5. Que soit constitué un réseau public et gratuit de garderies contrôlées par les travailleurs et travailleuses, usagers-usagères, et que le droit à l'avortement libre et gratuit, pratiqué dans des conditions saines, soit reconnu.

6. Que l'on s'oppose à la promotion de l'emploi pour des fins militaires et au recrutement des jeunes pour l'armée sur les campus des institutions d'enseignement.

7. Que le prochain budget du gouvernement du Québec comporte une augmentation réelle du montant alloué au secteur de l'Éducation.

8. Que la gratuité scolaire soit établie.

9. Que l'on rejette purement et simplement le projet de règlement des études collégiales (PREC).

10. Que le gouvernement procède à la création de nouveaux CEGEPs pour satisfaire les besoins en espace existants actuellement dans les institutions d'enseignement collégiales et être en mesure d'absorber l'augmentation de la clientèle.

11. Que l'on puisse procéder à la négociation systématique du plan de cours dans tous les groupes-cours.

12. Qu'une période de libération étudiante soit prévue à chaque session afin de faire l'évaluation de la qualité des enseignements et la pertinence ainsi que le contenu des différentes politiques et programmes gouvernementaux en matière d'éducation, que l'on puisse aussi se servir de cette période pour élaborer notre projet d'école.

13. Que l'on s'assure que le Diplôme d'études collégiales continue d'avoir la même valeur partout au Québec.

14. Que la Loi 32 soit abrogée.

Le gouvernement négocie

ble des étudiants et revendications et ANEQ.

Q exige l'ouverture ion directe avec le ducation du Québec e gouvernement de ns et le forcer à se qu' en conséquence ANEQ s'engage à ivement à chaque uvernement choisira négociation par le mécanismes de con- tables de concerta- multi-partites, etc.) ont de faire passer olitiques.

issons ns l'AN et d

montage; L'Atelier

plpro Corporation. udiant est membre Presse étudiante du

édaction et abon- rue Amherst, Mon- Au téléphone: (514)

téphan Corriveau et à dont nous avons nner la collaboration numéro du québec

Que les assemblées publiques prévues dans le plan de travail de la session d'automne se tiennent effectivement à compter du 15 novembre dans toutes les régions, sur le thème d'Assemblées publiques de solidarité pour la qualité et l'accessibilité à l'éducation'.

-Qu'une pétition portant sur la plate-forme de revendications circule suite au Congrès avec un objectif de 50,000 noms.

-Qu'au tout début de la session d'hiver, l'ANEQ organise une intervention pédagogique dans les cours (i.e. les cours de philosophie ou de français au Cégep et une tournée de cours par département et/ou module à l'université) portant sur la qualité et l'accessibilité à l'éducation. Qu'à cet effet, un cahier d'animation soit produit comme outil pour procéder à une évaluation des effets des politiques gouvernementales et de la place actuelle des étudiants et étudiantes en matière de pédagogie, et à une discussion sur les moyens d'action de l'ANEQ. Cette intervention pédagogique sera organisée avec les syndicats d'enseignants-es.

-Sur la question du chômage, que se tiennent des rencontres régionales de débats et de formation à partir du manifeste de l'ANEQ sur le chômage, dans le but d'acheminer aux assemblées générales nos grandes revendications sur le sujet et de préparer dans le cours de la session d'hiver une journée de mobilisation sur le chômage étudiant et les perspectives d'emploi qui pourrait se tenir conjointement avec la Fédération canadienne des étudiants-es (FCE).

-Que l'ANEQ envisage de déclencher une grève générale à la fin du mois de février sur la base de la plate-forme de revendications adoptée au Congrès si d'ici là, nous n'avons rien obtenu de satisfaisant par rapport à nos demandes. Cette éventualité de grève générale doit être soumise aux assemblées générales le plus rapidement possible, avec l'ensemble du plan de riposte. Qu'un Congrès spécial soit convoqué, dans les délais autorisés par les Statuts et Règlements de l'ANEQ pour juger de la pertinence

du déclenchement de la grève et ce, à deux niveaux:

a) par des occupations, du piquetage, des 'sit-in' lo le gouvernement et le MEQ se prononcent sur des questions nous concernant;

b) par un appui national de l'ANEQ aux associations locales qui luttent pour leurs droits et tentent d'affronter les politiques gouvernementales.

-De plus, que l'ANEQ se coordonne avec le Regroupement autonome des Jeunes concernant le plan de travail de ce dernier et la tenue, éventuellement au début de janvier, d'un colloque portant sur l'élaboration des objectifs et du fonctionnement du RAJ.

-Que les associations étudiantes des Cégeps et des universités prennent contact avec des regroupement pour associations étudiantes et/ou population des polyvalentes environnantes afin de sensibiliser et de mobiliser ces dernières en partant du contenu de la plate-forme de revendications de l'ANEQ pour favoriser l'organisation des étudiantes et étudiants du secondaire.

-Que l'ANEQ s'oppose à l'escalade de la persécution contre les étudiantes et étudiants et les jeunes qui combattent pour défendre leurs droits et intérêts fondamentaux. Que l'ANEQ exige le retrait des poursuites contre les étudiants du Vieux-Montréal, contre les jeunes du Comité de Sherbrooke contre les préparatifs de guerre et que l'ANEQ intègre ces revendications à la plateforme de revendications.

-Que l'ANEQ exige et entreprenne des démarches pour la réintégration immédiate des étudiants expulsés du Cégep du Vieux-Montréal. Qu'un des thèmes de la manif du 15 novembre soit la lutte contre la répression. Que le Conseil Central soit mandaté pour voir à l'organisation d'une campagne nationale contre la répression au plus tôt.

-Que l'ANEQ édite, sous la responsabilité du Conseil Central, un journal destiné à être diffusé auprès des étudiants et étudiantes des écoles secondaires.

QUEBEC (J.B.) — Tout au long du Congrès spécial de l'ANEQ, des associations étudiantes qui y étaient présentes ont tenu à faire connaître leurs prises de position sur les enjeux du Congrès au moyen de "déclarations" qui ont été lues et annexées au procès-verbal. L'essentiel de ces déclarations, qui provenaient principalement d'associations non-membres de l'ANEQ, reprenaient l'appel à l'unité du mouvement étudiant lancé par l'ANEQ. **le québec ETUDIANT EN PUBLIE CERTAINS EXTRAITS.**

DECLARATION DU REGROUPEMENT POUR UN VERITABLE SYNDICAT NATIONAL ETUDIANT AU SUJET DU CONGRES SPECIAL DE L'ANEQ SUR LA REUNIFICATION

Les associations étudiantes ayant participé au Regroupement pour un véritable syndicat national étudiant (RVSNEQ), présentes lors du Congrès, i.e. celles des Cégeps de

Limoulu, de l'Outaouais, de Trois-Rivières, de St-Jérôme et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, "appuient cette initiative prise par l'ANEQ" et la considèrent comme "un pas en avant important dans l'organisation de la riposte unitaire du mouvement étudiant et la réorganisation de celui-ci au sein d'une association nationale unique, indépendante et démocratique". "Au-delà des divergences passées, la situation actuelle appelle à l'unité de toutes les associations étudiantes en vue de bloquer les attaques que tente de nous imposer le gouvernement".

DECLARATION DE CINQ ASSOCIATIONS NON-MEMBRES (Cégeps de Rosemont, St-Jérôme, Trois-Rivières, Collège de l'Assomption-niveau collégial, Collège de l'Assomption-niveau secondaire)

"Considérant les attaques sans

précédent du gouvernement contre nos conditions de vie et d'études nous avons construit la plateforme de revendications avec les membres de l'ANEQ et la faisons nôtre (...). Nous nous engageons à défendre avec vigueur cette plateforme (...). et nous entendons mettre d'ici l'avant le plan de riposte unitaire, seule façon aujourd'hui d'aspirer à des gains véritables pour les étudiants-es du Québec".

"Le Congrès (que nous croyons représentatif de la volonté majoritaire des étudiants-es du Québec), doit lancer un ultimatum au gouvernement; nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout".

"Le mouvement étudiant doit être fort et uni, et il est de notre responsabilité comme délégation d'associations étudiantes de construire une seule association nationale au Québec, et ce processus est déjà en marche et est d'ores et déjà irréversible."

"L'ANEQ, par la composition d



«L'ANEQ va survivre au gouvernement PQ»

- Yvon Charbonneau

L'intervention la plus marquante du Congrès de l'ANEQ a certes été celle du Président de la Centrale de l'Enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, qui a prononcé une allocution percutante d'une trentaine de minutes dans la journée du samedi.

M. Charbonneau, rappelant qu'il avait également pris la parole au Congrès de fondation de l'ANEQ en mars 1975, a insisté sur l'importance pour le développement de l'éducation au Québec d'un mouvement étudiant fort, uni, indépendant, démocratique, et qui mobilise les étudiants-es dans le

combat pour leurs revendications plutôt que de semer l'illusion de la concertation avec le gouvernement. Le Président de la CEQ, qui a lancé des flèches à certaines associations étudiantes comme la Fédération des associations étudiantes de collèges et le RAEU qui refusent de comprendre les enjeux liés à l'éducation et qui préfèrent se rapprocher du gouvernement plutôt que des enseignants-es, a également fait le point sur les priorités de travail actuelles à la CEQ.

Terminant son discours en soulignant que l'unité des forces

étudiantes, comme celle des forces syndicales, était ce qu'il y avait de plus important, de plus cher, M. Charbonneau a conclu, sous un

tonnerre d'applaudissements par cette phrase: "L'ANEQ existe depuis huit ans, le gouvernement du Parti Québécois depuis sept ans,

et je n'ai aucun doute à l'effet que l'ANEQ va continuer à vivre beaucoup plus longtemps que le gouvernement actuel".

LES FLASHES DU CONGRES SPECIAL

- 43 associations étudiantes ont participé au Congrès spécial de l'ANEQ, dont 19 membres de l'ANEQ;

- 113 délégués-es représentaient ces associations étudiantes, dont 76 hommes 37 femmes;

- 130 autres personnes (des observatrices, membres du Conseil Central d l'ANEQ, journalistes, membres des comités de l'ANEQ, officiers du Congrès, membres de l'accueil et invités) ont participé au Congrès, dont 86 hommes et 44 femmes;

- Au total, donc, au-delà de 240 personnes ont participé au Congrès;

- Les associations membres de l'ANEQ qui étaient présentes étaient celles des Cégeps de l'Outaouais, du Vieux-Montréal (étudiants-es de soir), Lionel-Groulx, de St-Félicien, de Bois-de-Boulogne, de l'Abitibi-Témiscamingue, André-Laurendeau, de Victoriaville, de Sherbrooke, de St-Laurent, de Sorel-Tracy, de St-Hyacinthe, de Limoilou, de la région de l'amiante, du Vieux-Montréal (étudiants-es de jour) et des universités du Québec à Montréal, McGill, Concordia et de Sherbrooke;

- Les associations non-membres qui étaient présentes étaient celles des Cégeps Edouard-Montpetit, de Maisonneuve, François-Xavier-

Garneau, de Trois-Rivières, John Abbott, de St-Jérôme, Ahuntsic, de Granby, de Joliette, de Rivière-du-Loup, d'Alma, de Matane, de Ste-Foy, de Rimouski, de La Pocatière, de Lévis-Lauzon, de Rosemont, de Shawinigan, du Collège de l'Assomption-niveau collégial, du Campus Heritage du Cégep de l'Outaouais, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université du Québec à Rimouski, du département d'études françaises à l'Univ. de Montréal, de la Polyvalent l'Assomption.

- Les invités étaient les suivants: M. Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec; Michel Filion, directeur du journal **Le Motdit** et membre du Conseil Central de la Presse étudiante du Québec; Michel Croteau, porte-parole du Regroupement autonome des jeunes; une délégation de 5 représentants du Syndicat du transport de Montréal conduite par le président Jacques Morrisette; Michel Forget, représentant de la Fédération des affaires sociales (CSN), Guy Bellefeuille; représentant de la Fédération des enseignants-es de Cégeps (CEQ), Jacques Fleurant, rédacteur du Magazine **Mouvements**, Jaque Couture, membre du Bureau fédéral de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (CSN); Serge Bouchard, Président de l'Association des techniciens de Télé-Métropole (CSN).

Le Congrès de l'ANEQ appuie

les techniciens de Télé-Métropole

QUEBEC (J.B.) — C'est par un tonnerre d'applaudissements que les délégués-es ont accueilli l'intervention de M. Serge Bouchard, président de l'Association des techniciens de Télé-Métropole, venu prendre la parole à l'ouverture du Congrès de l'ANEQ. On sait que ces travailleurs subissent un lock-out imposé par la partie patronale depuis maintenant un an.

M. Bouchard a expliqué aux congressistes que le conflit qui sévit actuellement montre hors de tout doute que Télé-Métropole brime les droits de ses techniciens et de la

population. "Ce que nous demandons à Télé-Métropole, ce sont des conditions de travail équivalentes aux autres travailleurs en télévision, un salaire décent, des congés sans solde pour activités syndicales, notre mot à dire sur l'assurance collective étant donné qu'on en paie la moitié, un protocole de retour au travail satisfaisant, et que Télé-Métropole accepte de négocier de bonne foi avec l'aide d'un médiateur spécial".

Les délégués-es ont adopté à l'unanimité une résolution appuyant les techniciens et appelant au boycott de Télé-Métropole.

PETITION

Nous, sous-signées-es, exigeons du gouvernement du Québec qu'il cesse de porter atteinte au droit des jeunes de recevoir une formation de qualité en s'abstenant, entre autres de mettre en application son Projet de Règlement des Etudes Collégiales, et que, dans les plus brefs délais, il prenne des mesures pour garantir à la population l'accès à l'éducation post-secondaire (gratuité scolaire, réforme complète du régime des Prêts et Bourses, abolition du contingentement des programmes, etc). La jeunesse québécoise est également en droit de voir le gouvernement s'attaquer au problème du chômage par l'adoption d'un véritable plan de création d'emplois permanents non-militaires qui satisferont nos besoins. Ce que nous demandons aux pouvoirs publics, c'est de se lancer dans une opération de redressement des conditions de vie et d'étude des étudiantes et des étudiants, et de renoncer désormais à déstabiliser les associations étudiantes à l'intérieur desquelles nous nous sommes regroupés pour défendre nos droits: qu'il retire sa loi 32.

Nom _____ Association Etudiante _____ Téléphone _____

Retourner à: ANEQ, 1460 Amherst, Montréal.



Dialogue sur l'alcool
Pensons-y. Parlons-en.
Réagissons.

REAGISSONS AUX EXCES DE BOISSON.

"J'aime prendre un verre de temps en temps avec mes amis de classe, mais j'ai pas besoin de faire la fête après une compétition. Quand j'exécute un bon plongeon, je l'ai déjà ma récompense."

SYLVIE BERNIER
CHAMPIONNE CANADIENNE
PLONGEON AMATEUR

Canada



Santé et
Bien-être social
Canada

Health
and Welfare
Canada